

C'est Arrivé !

Concert à l'église Saint-Louis

Le 8 juillet a eu lieu un concert mémorable avec Romain Leleu Sextet trompette et cordes, dans le cadre des Cordes en ballade.



C'est Arrivé !

Cinéma sous les étoiles

Cet été, la municipalité a offert aux Villeneuvois cinq séances de cinéma grand public en plein air, dont un film documentaire.



FESTIVITÉS ESTIVALES UN ÉTÉ SOUS CONTRAINTE, MAIS UN ÉTÉ CULTUREL ET FESTIF

Arts du cirque

À Villeneuve-de-Berg, les festivités ont commencé fin juin par une série de spectacles des arts du cirque organisés par "L'Art d'en faire". À cette occasion, notre jeune public scolaire a pu assister à une représentation qui a eu beaucoup de succès, et a ainsi bien terminé cette année fort contraignante.

Un concert de grande qualité

Début juillet, un concert d'un sextet de grande qualité a été proposé à l'église Saint-Louis dans le cadre de notre convention avec le festival Les Cordes en ballade. Le même jour, les aînés des deux EHPAD ont pu renouer avec la musique vivante en écoutant un jeune quatuor venu spécialement pour eux.



Des spectacles des arts du cirque place des Combettes.



Concert pour les aînés à l'Ehpad Les Terrasses de l'Ibie.

Cinéma

Les animations se sont poursuivies par les traditionnelles projections de films sous les étoiles, au nombre de trois cette année, ainsi que d'une œuvre issue des États généraux du film documentaire de Lussas.

Marchés nocturnes

Malgré un début chaotique dû à la pluie et une fin escamotée par les mesures sanitaires, les Mardis villeneuvois ont battu leur plein la première quinzaine d'août, avec une ambiance estivale et festive qui a ravi les habitants.

Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



Dossier

ÉDITO



Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois, La période estivale propice aux découvertes et aux rencontres s'achève pour laisser place à une rentrée plus studieuse et chargée de nombreux projets. Les animations des terrasses, l'affluence du marché hebdomadaire, des expositions temporaires vont se poursuivre en arrière-saison afin de maintenir une dynamique malgré les contraintes sanitaires. Le chargé de projet "Petite ville de demain" prend ses fonctions en septembre et accompagnera les élus sur un calendrier opérationnel de développement et d'attractivité économique.

La rentrée scolaire s'annonce sous les meilleurs auspices, les effectifs en classe de petite maternelle sont en forte augmentation, le dossier "Cantine à 1€" porté avec l'État est un beau défi, les nombreux travaux sont finalisés pour plus de bien-être et de sécurité. Les agents du service éducation, encadrés par leur nouveau responsable, sont à pied d'œuvre afin de réserver aux enfants le meilleur accueil.

Je salue le travail de l'équipe municipale et des agents de la commune qui, dans une démarche de service public, sont investis dans leurs fonctions au service des Villeneuvois afin de rendre à notre belle cité médiévale tout son rayonnement. Car l'objectif de notre équipe est de travailler en partenariat avec tous les acteurs de notre commune, de réserver le meilleur accueil aux habitants, de proposer des services et des animations de qualité. Mention particulière pour l'exposition d'été "Regards sur Olivier de Serres souriant", une exposition en hommage à l'illustre personnage natif de notre ville.

« Ensemble cultivons créativité et diversité. »

Sylvie Dubois, Maire

BUDGET LE BUDGET ZAC RÉACTIVÉ

Le 31 juillet 2021 le conseil municipal a décidé à l'unanimité de rouvrir le budget ZAC (zone d'aménagement concertée) de la zone Combettes-Lèdres. Pourquoi ce budget a-t-il dû être réactivé ? Quelle succession de faits a amené la nouvelle municipalité à revenir sur la délibération de clôture prise en 2018 ?



La place des Combettes.

Pourquoi un budget annexe ?

Lorsqu'une collectivité décide de développer une zone de lotissements à usage d'habitations ou d'aménager une zone d'activité, elle a l'obligation de passer par un budget annexe. Il s'agit d'isoler du budget principal, le fonctionnement et l'investissement sur ce projet, car ce type d'opération se caractérise par l'achat, la vente et la viabilisation des terrains, incluant toutes les études nécessaires à cette réalisation. La collectivité n'achète normalement pas les terrains pour les immobiliser et les intégrer durablement dans son patrimoine, mais bien pour les revendre. En fin de compte, quand tous les terrains ont été vendus, le budget annexe est clôturé et il devient possible de déterminer le gain ou la perte pour la collectivité en réintégrant ce résultat dans le budget général.

(Suite page 2)

Trois nouveautés pour la rentrée scolaire.



SOMMAIRE

- Page 1 ■ Édito du Maire
- Le budget ZAC réactivé (1^{re} partie)
- Page 2 ■ La mairie à votre service
- Le budget ZAC réactivé (2^e partie)
- Page 3 ■ Aménagement de la place Charbonnier
- Du nouveau au bord de l'Ibie !
- Forum des associations
- Page 4 ■ Un nouveau local pour les chasseurs
- Fermeture des toilettes publiques situées sous la mairie
- Service à la personne C.A.S.S.I. & Co
- C'est arrivé ! Un 14 juillet coloré

- Page 5 ■ Travaux dans les écoles
- C'est arrivé ! Un chantier jeunes international
- C'est arrivé ! L'Art d'en faire et ses spectacles
- Page 6 ■ De nouveaux agents au service de la population villeneuvoise
- Travaux station d'épuration des eaux usées
- Présentation de l'Aba'h, un nouveau service
- Page 7 ■ Les nouveautés de la rentrée scolaire
- Michel Blachère
- Agenda Journées du patrimoine
- Page 8 ■ Un été sous contrainte, mais un été culturel et festif
- C'est arrivé ! Concert à l'église Saint-Louis
- C'est arrivé ! Cinéma sous les étoiles

Lou, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire | Rédaction : équipe municipale | Photos : Mairie, Virginie Volle, Freeptik, x | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.





OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 8h à 12h

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Sur rendez-vous :**
Sylvie Dubois, maire
- **Lundi de 14h à 18h :**
Patrick Rotger, 3^e adjoint, attractivité et développement économique, commerce et artisanat
- **Mardi de 10h à 12h :**
Marie Fargier, 2^e adjointe, cadre de vie, voirie, urbanisme, réseaux électriques, fibre optique, sécurité, services techniques
- **Jeudi de 10h à 12h :**
Karine Taulemesse, 4^e adjointe, culture et solidarités
- **Vendredi de 14h à 18h et samedi matin sur rdv :**
Stéphane Chausse, 1^{er} adjoint, transition énergétique et écologique, bâtiment, agriculture, mobilité, eau, déchets, énergie renouvelable, service technique
- **Vendredi de 14h à 18h :**
Florian Morge, 5^e adjoint, éducation, vie associative, jeunesse, sports

SERVICES UTILES

- **Bibliothèque municipale :**
06 33 23 34 69
bibliothequemunicipale@villeneuveberg.fr
- **Services techniques :**
dst@villeneuveberg.fr
- **Déchetterie :** 04 75 94 76 45
du lundi au samedi de 9h à 11h45,
mercredi de 9h à 11h45
et de 13h30 à 17h
- **SIDOMSA :** 04 75 94 33 57
- **SIVOM :** 04 75 94 82 94
- **SAUR :** 04 63 36 10 00
de 8h à 18h, 04 63 36 10 09
soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur
villeneuveberg.fr

BUDGET LE BUDGET ZAC RÉACTIVÉ (Suite de la page 1)

Bref historique de la ZAC

Le budget annexe « Combettes-Lèdres » a été créé en 2005. Il concernait uniquement cette zone d'extension du centre-ville. Dès cette création, des terrains achetés auparavant sur cette zone sont intégrés dans le budget ZAC. Entre 2007 et 2010, plusieurs acquisitions de terrains seront effectuées, et un certain nombre d'études (géomètres, assistance à maîtrise d'ouvrage) seront réalisées. Aucune opération n'est ensuite menée entre 2010 et 2018.



Vue aérienne de la ZAC.

Une somme impossible à supporter par le budget communal sur un seul exercice, de nature à compromettre tout projet d'investissement engagé par la nouvelle municipalité, et au final qui reviendrait à payer deux fois puisque l'ensemble de ses dépenses a déjà été réglé sur les fonds de la commune et par un emprunt comme indiqué ci-dessus.

La recherche tenace d'une solution acceptable pour la commune

Le caractère inacceptable de cette demande a conduit Madame le Maire à refuser d'obtempérer malgré l'instance des services des finances publiques. Après plusieurs réunions avec ces derniers afin d'essayer de comprendre cette situation plutôt ubuesque, un compromis a été trouvé sous l'égide de M. Le Sous-Préfet. La solution consiste à rouvrir le budget annexe, partant du principe que l'opération de revitalisation du centre-bourg qui devrait être lancée dans le cadre du programme "Petites villes de demain", pourrait être de nature à faire émerger de nouvelles opportunités sur la ZAC. La solution a surtout le mérite, à court terme, d'isoler le déficit du budget annexe, de préserver la capacité d'investissement de la commune et de lui permettre de mener à bien les projets engagés (médiathèque, rénovation thermique des écoles, amélioration des espaces publics...).

Une solution alternative et durable

Il n'en demeure pas moins que si le problème est budgétairement circonscrit, aucune solution pérenne acceptable tant par la commune que par la direction des finances publiques n'a émergé. Aussi la municipalité a décidé de faire appel à une expertise comptable externe indépendante, afin d'une part de comprendre comment la commune en est arrivée là, comment la situation a pu perdurer sans que personne ne s'en alarme et d'autre part, afin de rechercher une solution alternative et durable qui préserve les intérêts de la commune.

Dossier

Une gestion comptable pour le moins surprenante

Si les dépenses correspondantes aux acquisitions et aux études ont bien été logiquement inscrites sur le budget annexe, aucune recette n'y figurait : aucune vente de terrain n'est venue compenser les dépenses. Aussi, pour équilibrer le budget, la municipalité de l'époque a inscrit en recette un emprunt qu'elle n'a jamais mobilisé.

Pour autant, les dépenses ont bien été réglées... Mais pour partie (environ la moitié) en ponctionnant la trésorerie de la commune sans qu'aucune ligne budgétaire ne vienne constater une créance vis-à-vis du budget annexe. Et pour l'autre moitié, par la souscription d'un emprunt sur le budget principal...

En 2018, face à l'impasse dans lequel est le projet d'aménagement des Combettes, le conseil municipal vote la clôture du budget annexe, se basant sur les échanges et avec l'accord du Trésor public. Le budget ZAC n'est toutefois officiellement dissout qu'en septembre 2020 par les services des finances publiques, à la suite d'un certain nombre de régularisations. Pourtant, le 7 mai 2021, après le vote du budget primitif, la trésorerie d'Aubenas demande que le déficit d'investissement de 871 870 € de l'ancien budget ZAC soit intégré dans la délibération d'affectation du budget principal.

VIE SCOLAIRE LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

Le 2 septembre a eu lieu la rentrée scolaire qui a fait notamment l'objet de trois nouveautés.

Le service éducation

Tout d'abord, depuis le 2 août, Damien Reytier a rejoint la commune en qualité de responsable du service éducation. Les coordonnées du service éducation sont les suivantes :

- Bureau du service éducation : rez-de-chaussée de l'école élémentaire publique du Parc (boîte aux lettres pour les documents à déposer : attention, ceci n'est pas une adresse postale).
- Mail : serviceeducation@villeneuveberg.fr
- Téléphone : 06 37 62 70 62.

Horaires des garderies périscolaires

D'autre part, les plages horaires des garderies périscolaires du soir s'agrandissent : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30. À propos des garderies périscolaires du matin, les horaires restent inchangés : lundi mardi, jeudi et vendredi de 6h45 à 8h30.

La tarification de la restauration scolaire

Enfin, la tarification de la restauration scolaire des écoles publiques évolue avec la mise en place du tarif par tranche selon le quotient familial (QF) des familles.

- 1^{re} tranche : 0€ à 700 € = 1 € par repas.
- 2^e tranche : 701€ à 1200€ = 2,80 € par repas.
- 3^e tranche : 1201€ et plus = 3,40 € par repas.

Pour en bénéficier, vous avez jusqu'au vendredi 10 septembre 2021 12h pour transmettre votre justificatif de la CAF par courriel à periscolaire@villeneuveberg.fr ou dans la boîte aux lettres du bureau du service éducation. Passé cette date, il sera appliqué



La rentrée scolaire, un temps fort pour les enfants.

automatiquement le tarif plein de 3,40 € par repas pour toute l'année scolaire 2021-2022.

Le temps de la mise en place des QF, les inscriptions seront possibles, mais votre paiement sera différé pour les quinze premiers jours. Vous devrez ensuite vous acquitter du règlement de ces réservations lorsque le paiement sera de nouveau en prépaiement et ce en effectuant d'autres réservations. Le dernier tarif, de 3,40€, n'a pas évolué, et ce, malgré une augmentation du tarif moyen du prestataire (+7,5 %) suite au renouvellement du marché cantine.

Concernant ce dernier, il a été attribué à la société API. Le cahier des charges a quant à lui évolué avec, entre autres, une augmentation des exigences concernant la fourniture de produits locaux (60%) et issus de l'agriculture biologique (35%). Pour plus de renseignements sur cette nouvelle tarification, n'hésitez pas à contacter le service éducation.

AGENDA

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 18 ET 19 SEPTEMBRE



- **Samedi 18 septembre**
Diaporama/Conférence interactive "Villeneuve en 1939" par Odette Balandraud - photos des archives privées de Villeneuvois - Petit boudolrome 14h30-15h30.
Conférence "Les mythos logiques" par Élodie Blanc - les expressions françaises tirées de la mythologie grecque - Mairie 16h-17h30 suivie d'un pot de l'amitié.
Intermède musical de Jean-Marie Lacroix.

- **Dimanche 19 septembre**
Visite de la mairie et des prisons par Frédérique Fournet - l'histoire de Villeneuve à travers l'histoire de sa mairie - 14h30 et 16h. Deux groupes de visite sont prévus en fonction du nombre de participants afin de respecter les normes des mesures sanitaires.



La maison natale d'Olivier de Serres.

HOMMAGE MICHEL BLACHÈRE

Michel Blachère nous a quitté le 29 juillet dernier. Membre du CCAS communal, il était très investi dans ses missions auprès de la population. Président du centre socioculturel de Villeneuve-de-Berg, créateur de la chorale Berg à notes, élu municipal... bènevole, sa personnalité sensible et à l'écoute laissera un grand vide auprès de ses amis, de sa famille et de nous tous. Porteur de valeurs humaines, sensible à la nature, à la musique, son souvenir nous guidera.

Un hommage amical et musical lui sera rendu jeudi 9 septembre à 18h30 au CSC la Pinède à Villeneuve-de-Berg.



Michel Blachère.



Porté par Sarah Fruleux et Élodie Sist, toutes deux Techniciennes d'intervention sociale familiale, ayant travaillées pendant plus de 10 ans en soutien à la parentalité, le service d'accompagnement ABA'H créé à Villeneuve-de-Berg depuis janvier 2021 permet de soutenir à domicile les enfants, adolescents, jeunes adultes, parents et leurs familles confrontés aux TED, TSA, TDAH sur le territoire ardéchois.

« Durant notre parcours professionnel à domicile, nous avons accompagné une multitude de familles, dont certaines confrontées à l'Autisme (TSA) et autres troubles du développement (TED, TDAH, etc.). Nous avons pu, à leur contact, transmettre, mais aussi apprendre de leurs envies, attentes et capacités. C'est pour cela même qu'aujourd'hui nous tournons l'essentiel de notre activité vers ce public. Les besoins exprimés sur le terrain durant toutes ces années sont ceux pour lesquels nous voulons mettre notre savoir-faire en pratique, que cela soit le cœur de nos missions d'actions sociale. »

Contacts
Mail : abah.contact07@gmail.com
Élodie Sist : 06 50 82 68 82.
Sarah Fruleux : 06 50 08 97 55.



Ces derniers mois, la commune s'est enrichie de nouveaux agents. Cinq nouvelles recrues accueillies par les équipes en place dans de très bonnes conditions.

- Isabelle Wojdanowicz a succédé, au 1^{er} avril, à Jean-Louis Sevenier à la direction des services de la commune.
- Géraldine Massa-Fiori a pris ses fonctions au sein du service Ressources Humaines depuis mars 2021. Elle assure également les missions "Élections et Communication". Arrivée du Syndicat mixte du pays de l'Ardèche méridionale, elle forme un binôme avec Nathalie Vilain.
- Steve Mainil a quant à lui intégré les services techniques depuis plusieurs mois avec notamment des compétences précieuses en plomberie.
- Damien Reyrier a pris les rênes du service éducation au 1^{er} août. Successivement, directeur d'accueil de mineurs, enseignant, formateur, il est chargé de la mise en œuvre de la politique éducative impulsée par l'équipe municipale.
- Marie Grondin a rejoint la collectivité tout récemment. Aide-soignante en reconversion, cette réunionnaise d'origine occupe le poste d'accueil de la mairie.



Cinq nouvelles recrues au service des Villeneuvoises et des Villeneuvois.

ASSAINISSEMENT
TRAVAUX STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Un nouvel équipement qui permet de faire des économies

Le nouveau contrat de délégation de service assainissement passé avec la SAUR en 2019 prévoyait, dans la phase "grands travaux, gestion des boues usées", le remplacement de la presse à boue par une centrifugeuse. Cet équipement, fortement sollicité est prépondérant au bon fonctionnement de la station. Son installation datait de l'année de construction de la nouvelle station d'épuration en 1994. Sa performance dans la production de boue sèche restait très limitée (inférieur à 13 %). Le nouvel équipement qui vient d'être mis en place offre une performance bien supérieure (égal à 20 %) et permet ainsi des économies de fonctionnement. L'augmentation de la performance de siccité (état de séchage) permet une diminution de la quantité des boues à traiter (100T en moins x 90 €/T = 9000 €/an). Les boues étant plus concentrées (volume d'eau inférieur) ceci entraîne également une baisse des rotations de bennes (- 10 transports par an soit 10 x 220 € = 2 200 €). Le

gain total est estimé à 11 200 €/an. De plus, la prime versée à la commune par l'AERMC (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) pour l'épuration sera supérieure. Le coût total de l'investissement est de 146 000 € HT.



La station d'épuration.



Projet rue de Charbonnier.

Délimiter espaces et surfaces, restaurer le patrimoine bâti...

L'objectif de l'aménagement de la place Charbonnier est de maintenir la vocation principale d'espace de stationnements, tout en délimitant les espaces et les surfaces. C'est-à-dire, voie de circulation en enrobé noir, stationnements en revêtement perméable, cheminements piétons en béton et embellissement paysager avec notamment la plantation d'arbres favorisant l'ombrage sur le parking. Le projet implique la restauration d'une partie

du patrimoine bâti, dont le mur de soutènement très instable qui va être reconstruit. Ainsi que l'installation de garde-corps réalisée par nos services techniques municipaux. En parallèle et en prolongation de cette réalisation, des travaux de rénovation des réseaux humides ainsi que l'enfouissement des réseaux secs (France Telecom (FT), électricité) sont prévus dans le programme avec une rénovation bord à bord de la chaussée des rues Charbonnier et Maurel.

Le projet du futur aménagement de la place est validé par l'architecte des bâtiments de France.

PATRIMOINE ET SOLIDARITÉ
DU NOUVEAU AU BORD DE L'IBIE !



Marine, Kenson, Moussa, Isaac, Eliséa, Kylian, Jakuub, Eva, soutenus par Antoine Court.

Des jeunes de Berg et Coiron, des quatre coins de France et d'autres pays

Vous l'avez peut-être remarqué cet été, quelques bras se sont affairés autour du pont béalière en amont du pont des Frères. En effet, un chantier international de jeunes s'est déroulé du mardi 3 au vendredi 13 août pour l'entretien de l'ancien canal et la rénovation du muret. Une dizaine de jeunes de Berg et

Coiron, des quatre coins de France et d'autres pays (Mauritanie, Pologne, Venezuela...) ont participé à ce chantier visant à valoriser du patrimoine local.

Un canal du XIV^e siècle

Pendant deux semaines, les jeunes ont remis en état une partie d'un canal du XIV^e siècle, construit tout juste après la création de

La reprise des activités associatives arrive à grands pas. Le forum des associations, organisé par le centre socioculturel, aura lieu le samedi 4 septembre de 9h à 13h à l'Ardéchoise. Passe sanitaire obligatoire.



Villeneuve-de-Berg, pour alimenter un moulin. Marine, Kenson, Moussa, Isaac, Eliséa, Kylian, Jakuub, Eva, soutenus par Antoine Court, l'animateur jeunesse de Berg et Coiron, ont nettoyé une partie du canal avant de remonter plusieurs longueurs de murs en pierres sèches. Ils étaient aidés pour cela par Rodolphe et Ludovic de l'association ardéchoise Gens des pierres, experte dans cette technique, qui ont su leur transmettre ce savoir-faire ancestral.

Ces travaux entrent dans le cadre de la démarche de valorisation et de protection de la vallée de l'ibie coordonné par le Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche. La mairie de Villeneuve-de-Berg, les services techniques de Berg et Coiron, des habitants du territoire et des adhérents des associations villeneuvoises (Protection du patrimoine et Enfants et amis) sont aussi venus prêter main-forte. Merci à eux !

N'hésitez pas à aller (re)découvrir ce site pendant sa mise en valeur. Les travaux ne sont pas encore terminés mais vont continuer durant les prochains mois. À suivre...



Depuis début juillet, la S.A.S. C.A.S.S.I. & Co (concept d'accompagnements, de soins, de services indépendants et compagnie) s'est installée au 106 rue du Barry (ancien local du Dr Vigne). Nathalie et Mélanie vous accueillent de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi. En cas d'urgence, astreinte téléphonique de 7h à 21h30 7j/7 au 09 87 54 92 07.

« Notre société familiale a pour objectif de permettre aux personnes âgées, malades, handicapées de rester chez elles le plus longtemps possible et de pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé à leur domicile : aide à la personne, ménage, garde d'enfants, petit bricolage, petit extérieur. Notre société, en pleine expansion, est amenée à faire des recrutements réguliers. »

C'est Arrivé !

Un 14 juillet coloré

Les Villeneuvois et les vacanciers sont venus admirer les feux d'artifice de la fête nationale.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE
UN NOUVEAU LOCAL POUR LES CHASSEURS

Une nouvelle résidence

Dès notre installation en juillet 2020, nous avons repris en main le projet de la nouvelle bibliothèque. La construction de ce nouveau bâtiment qui va s'élever prochainement en lieu et place de l'ancien a eu pour conséquence la destruction du local de chasse attenant. Nous nous sommes donc attelés à trouver une nouvelle résidence pour l'association locale de chasse. Ne trouvant pas dans l'existant de quoi satisfaire le besoin, notre choix s'est porté sur un terrain communal se trouvant à l'extrémité de la station d'épuration. Ce dernier offre le retrait nécessaire pour ne pas créer de nuisances à des habitations

avoisinentes, peut être construit et dispose de tous les réseaux à proximité. Après un nettoyage du terrain par les services techniques, l'entreprise Almagro a réalisé une plate-forme devant accueillir un lot de trois bungalows, achetés à la mairie de Darbres (10 000 €) et un container acheté à la société Bungeco d'Aubignas. Cette société s'est aussi occupée du transport et de l'installation des trois bungalows et du container (achat + transport + installation 10 000 €). Ce container a été doublé, isolé et faïencé afin de créer un espace de découpe (7 000 €). L'ensemble de ses installations a une surface totale de 60 m².



Un lieu aménagé pour l'association communale de chasse agréée.

AMÉNAGEMENT
FERMETURE DES TOILETTES PUBLIQUES SITUÉES SOUS LA MAIRIE

Les ateliers du territoire ont mis en évidence la nécessité de maintenir la mairie en plein centre bourg. La préservation de l'implantation actuelle doit toutefois s'accompagner d'une rénovation permettant de répondre à plusieurs exigences : accessibilité, confort, rénovation thermique, etc.

Ce projet d'aménagement d'ampleur se réalisera en plusieurs étapes réparties sur deux ans. Après le rafraîchissement des locaux à l'étage et la réorganisation des espaces de travail administratif, la réflexion porte à présent sur le rez-de-chaussée.

En prenant en compte ce délai nécessaire et pour répondre à deux exigences, le manque d'espace récurrent et l'arrivée du nouveau chef de projet "Petites villes de demain", nous avons donc décidé de transformer l'espace dédié aux toilettes publiques, situé sous la mairie, en bureau et en salle de réunion.

Les travaux débutent début septembre. Quant aux usagers des toilettes publiques, ils trouveront une réponse adéquate à leur besoin, quelque 100 mètres plus haut, sur la place de l'Esplanade, avec des toilettes publiques fonctionnelles et rénovées.

L'étape suivante du réaménagement de la mairie porte en 2022 sur la relocalisation de l'accueil au niveau de la rue afin d'en améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Un nouvel espace bureau et salle de réunion.

ÉCOLES
TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Les vacances d'été sont souvent le temps des petits et grands travaux dans les écoles de la commune. L'année 2021 n'a pas dérogé à la règle et la liste des projets à réaliser était de grande ampleur.



Mur de l'école maternelle.

Réfection du mur de soutènement

Les travaux de réfection du mur de soutènement de l'école maternelle ont débuté dès le 8 juillet. D'un montant total de 63 000 € financés par la mairie et par le fonds départemental de solidarité (10 000 €), ils sont en voie d'achèvement. Une demande de prise en charge d'une partie du mur a été réalisée auprès des assurances au titre de la calamité sécheresse de 2019. Un expert est venu sur place et l'étude des sols réalisée pour la reconstruction du mur a été fournie par la mairie permettant d'identifier la présence de sols argileux.

Performance énergétique

Le plus gros des chantiers estivaux devait débuter à l'école élémentaire dans le cadre d'un projet d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment. Malheureusement un léger retard ne nous a pas permis de le conduire pendant cette période estivale. La déclaration préalable de travaux est en cours d'instruction et un retour de principe de l'architecte des bâtiments de France est arrivé sans observation.

D'un point de vue financier, le budget prévisionnel de l'opération est évalué à 250 000 €. La commune pourra compter sur une aide de l'État de 75 000 € au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local). Nous avons également sollicité le Département dans le cadre du dispositif Pass territoire pour un montant de 50 000 €.

Le programme des travaux (isolation des combles et des murs par l'extérieur, installation d'une ventilation à double flux, remplacement des fenêtres en simple vitrage) reprend les préconisations issues du diagnostic énergétique que nous avons fait réaliser dès notre prise de fonction en juillet 2020.

Cela nous permettra donc de bénéficier d'une aide complémentaire du SDE 07 (Syndicat départemental des énergies de l'Ardèche) au titre des CEE (Certificats d'économie d'énergie) pour un montant minimum de 24 000 €.

Installation d'un réseau filaire internet



Des travaux en faveur des écoliers.

Pour autant, l'école élémentaire n'a pas été exempte d'améliorations apportées pendant la trêve estivale avec l'installation d'un réseau filaire internet dans toutes les salles afin de remédier au mauvais fonctionnement du système wifi (coût 6 800 €) et de deux visio-phones afin de faciliter la gestion des entrées durant les heures scolaires (coût 2 700 €).

Toilettes extérieures



Les toilettes extérieures.

Les toilettes extérieures vétustes ont été entièrement rénovées : de nouveaux lavabos avec apport d'eau tiède ont été installés afin d'améliorer le confort des élèves en période hivernale. La salle servant de bibliothèque a été entièrement repeinte et l'ensemble des serrures ont été changées afin d'être aux normes Vigipirate. Ces tâches ont été réalisées en régie par les services techniques municipaux.

C'est Arrivé !

Un chantier jeunes international

An août, des jeunes ont œuvré pour valoriser le patrimoine local au pont béalière, en amont du pont des Frères.



C'est Arrivé !

L'Art d'en faire et ses spectacles

Les arts du cirque ont ravi un large public cet été à Villeneuve-de-Berg.

